



**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire
du conseil d'administration
de la Société de transport de Trois-Rivières (STTR)
tenue via une plateforme collaborative
le mercredi 15 avril 2020 à 10h00**

Personnes présentes :	M. Luc Tremblay	président
	M. François Dubois	administrateur et représentant des usagers du transport adapté
	M. Pierre Montreuil	administrateur
	M. Philippe Lauzon	administrateur et représentant des usagers du transport régulier
	Mme Valérie Renaud-Martin	administratrice
Personnes absentes :	Mme Mariannick Mercure	administratrice
	M. Claude Ferron	vice-président
Personnes ressources :	M. Guy de Montigny	directeur général et secrétaire corporatif
	Mme Roxanne Loranger	coordonnatrice en ressources humaines
	Mme Caroline Cinq-Mars	directrice des services administratifs
	M. Patrice Dupuis	directeur du service de transport
	M. Robert Thompson	conseiller en transport
	M. Charles-Hugo Normand	conseiller en communication et partenariats
	Denyse Leboeuf	coordonnatrice au transport adapté
	Gaëtan Leclerc	directeur du service de l'entretien
Valérie Verret	coordonnatrice de l'approvisionnement	

1. Mot de bienvenue du vice-président

M. Luc Tremblay, président de la STTR, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

(25-20) IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Montreuil
APPUYÉ DE : M. Philippe Lauzon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

3. Calendrier des réunions 2020 du conseil d'administration

(26-20) CONSIDÉRANT l'article 26 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (R.L.R.Q., c. S-30.01) ;

CONSIDÉRANT que le calendrier des réunions du conseil d'administration doit être adopté pour toute l'année ;

CONSIDÉRANT les modifications à apporter au calendrier pour le restant de l'année :

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Valérie Renaud-Martin

APPUYÉE DE : M. François Dubois

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les assemblées publiques du conseil d'administration de la STTR aient lieu à la salle publique de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, les 4^e jeudi de chaque mois, à partir du mois d'avril, à l'exception du mois d'octobre où elle se tiendra le 5^e jeudi du mois et du mois de décembre où elle se tiendra le 3^e jeudi du mois et des mois de juillet et août où il y aura relâche ;

QUE l'heure des assemblées soit fixée à 19h et qu'un avis indiquant les dates et lieux des assemblées du conseil d'administration soit publié dans un journal distribué sur le territoire de la STTR ;

QUE cette résolution amende la résolution de même nature adoptée précédemment.

ADOPTÉE

4. Embauche au poste de Coordonnateur Amélioration qualité

(27-20) CONSIDÉRANT les résultats du processus de sélection ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection :

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Montreuil

APPUYÉ DE : M. Philippe Lauzon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE procéder à l'embauche de Mme Katrine Gadoury à titre de coordonnatrice Amélioration qualité.

ADOPTÉE

5. État de la situation en lien avec la COVID-19

Chacun des représentants des services de la STTR présente verbalement son état de situation en lien avec la COVID-19.

6. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR :

Mme Valérie Renaud-Martin

APPUYÉE DE :

M. Philippe Lauzon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente assemblée soit levée à 10h56.

M. Luc Tremblay
Président

M. Guy de Montigny
Secrétaire corporatif